

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**MAIRIE DE LE CAYLAR**

**34520**

LE CAYLAR 12 mai 2023.

**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 12 mai 2022.**

Date de convocation : 02/05/2023

Date d'affichage : 02/05/2023

Présents : André BERTRAND, Alexandra AVAZERI, Christelle DE OLIVEIRA, Benoît CAMBON, Jérôme CLARISSAC, Lucas MIALANE, Jean TRINQUIER.

Excusée : Françoise MARTIN DUPE,

Absent : Julien PRADEL.

Secrétaire de séance : DE OLIVEIRA Christelle.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

**1 - APPROBATION DE L'APD ET DE L'APPEL D'OFFRES DE LA SALLE  
POLYVALENTE**

Après estimation par la maîtrise d'œuvre des différents lots à réaliser par les entreprises, le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'Avant-Projet Définitif et de l'autoriser à effectuer les démarches nécessaires pour l'Appel d'Offres.

Il détaille les lots.

Le montant global du marché s'élève à 208 837 € HT.

Vote à l'unanimité.

**2 - APPROBATION DE L'APD ET DE L'APPEL D'OFFRES DE L'ANCIENNE POSTE**

Après estimation par la maîtrise d'œuvre des différents lots à réaliser par les entreprises, le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'Avant-Projet Définitif et de l'autoriser à effectuer les démarches nécessaires pour l'Appel d'Offres.

Il détaille les lots.

Le montant global du marché s'élève à 189 653 € HT.

Vote à l'unanimité.

### 3 - ACHATS DE MATERIELS ET TRAVAUX

Jérôme CLARISSAC explique au conseil municipal la nécessité d'acquérir une remorque pour tracteur et le devis des Ets ROUVE pour 3 450 € HT,

Il propose également de refaire les menuiseries du « Refuge » et des vestiaires du stade et le devis de MG BOIS pour 5 023 € HT.

M le Maire propose d'installer une enseigne « Médiathèque » sur le bâtiment et le devis de FLASH ENSEIGNES est retenu pour 1 013 € HT.

Vote à l'unanimité.

### 4 - INDEMNITE DES ELUS

Christelle DE OLIVEIRA rappelle que les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux. Pour la commune l'indemnité du Maire est fixée à 25,5 % de l'indice brut maximal de la fonction publique et à 9,9 % pour les adjoints.

### 5 - INFORMATION SUR L'ACTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (CCLL)

Le Maire, Vice-Président à la CCLL informe le conseil municipal sur les travaux et l'actualité de la Communauté de Communes qui ont donné lieu à de nombreuses réunions de travail.

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :** le Maire rappelle le contenu de ce document et les réunions qui ont été animées par le Cabinet URBANIS. Le projet de zonage du PLUI a été mis en ligne sur le site internet de la CCLL à l'intention des habitants. Une permanence de la CCLL sera organisée à la Mairie à l'intention des habitants.

**SCOT :** Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale est sur le site du Pays Cœur d'Hérault et doit être validé au mois de juillet.

**Charte du Parc Naturel Régional des Grands Causses :** Le Maire rappelle les grandes orientations de la Charte qui est en voie de finalisation et que la participation des communes pourra être décidée prochainement.

**Syndicat des Eaux du Lodévois Larzac :** Le Conseil d'Exploitation du SIELL a insisté sur les nécessités d'économiser l'eau en cette période de sécheresse. Des mesures de restriction ont été décidées par le Préfet de l'Hérault.

## Questions diverses

### Liste des manifestations prévues pour 2023

Christelle DE OLIVERA présente la liste des manifestations et mentionne que la date du repas des aînés sera fixée ultérieurement.

- 14 Mai : Marché aux fleurs
- 25 Juin : Vide grenier
  
- Les marchés des producteurs auront lieu cet été les mercredis du 5 juillet au 30 août.
  
- 14 Juillet : Cérémonie du 14 Juillet
- 14 Juillet : Fête locale
- 15 Juillet : Fête de la fenaison à l'ancienne
- 16 Juillet : Vide grenier
- Du 27 au 30 Juillet : Festival du Roc Castel
- 7 Août : Vide grenier
- Novembre repas des Aînés

### Avancement de l'AMI photovoltaïque

Alexandra AVAZERI a participé à la réunion de travail au Pays Cœur d'Hérault et détaille l'avancement de cette démarche qui consiste à équiper les toitures des bâtiments publics de panneaux photovoltaïques.

La séance est levée à 22 h 30.